

## RAPPORT DU MAIRE

*Chers Édouarois et Édouaroises,*

*Chaque année, la Municipalité de Saint-Édouard dresse le rapport financier de son exercice qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.*

*Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous faire part des principaux faits saillants de ce rapport qui fait état de l'année 2022. L'année a été marquée par les mêmes enjeux économiques que la plupart des entreprises et des organismes municipaux : l'inflation des prix et la pénurie de main d'œuvre. Ainsi, de grands défis ont été menés par l'administration et le conseil municipal. Ces enjeux ont eu un impact financier pour toutes les activités concernées par la municipalité, et en particulier pour la voirie, la sécurité publique, les loisirs et l'administration générale. Les employés et les administrateurs ont tout de même réussi à terminer l'exercice financier 2022 de façon positive.*

*Le rapport financier de la Municipalité de Saint-Édouard pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 a par ailleurs été audité par la firme d'auditeurs externes LLG CPA Inc. et son rapport d'audit démontre que les états financiers donnent, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité.*

*Ainsi, grâce à une saine gestion, la municipalité a enregistré un excédent de fonctionnement de l'exercice de 87 728 \$ en 2022 ce qui représente 3,6 % du budget voté de 2,45 M\$.*

*Ce surplus s'explique principalement par les facteurs suivants :*

- Des revenus de taxes de 33 K\$ supérieurs aux prévisions ;*
- Des droits de mutation de 53 K\$ supérieurs aux prévisions ;*
- D'une économie des dépenses du service de l'administration de 116 K\$ et du service des loisirs et culture de 44 K\$ occasionnée par le délai de comblement de postes ;*
- Du financement d'achat d'immobilisations à même le budget 2022 de 220 K\$ ;*
- D'une économie nette des dépenses et des revenus supplémentaires de fonctionnement de 62 K\$.*

*Grâce à cet excédent d'exercice, nous renflouerons les crédits budgétaires dans l'excédent non affecté ce qui permettra à la municipalité d'atteindre notre cible de saine gestion financière de 25 % du budget annuel.*

*Par ailleurs, des investissements pour des projets ont été réalisés en 2022, dont :*

- *La réfection majeure de plusieurs ponceaux dans le rang de l'Église et le rang des Sloan ;*
- *L'achat d'un immeuble servant de garage municipal ;*
- *L'achat de bacs de compost améliorant notre empreinte écologique.*

*La gestion rigoureuse des dépenses, les investissements durables, le souci du contrôle de la dette, voilà autant d'éléments qui nous permettent d'améliorer les services aux citoyens et d'investir dans nos services et nos infrastructures, tout en offrant une fiscalité compétitive.*

*En ces temps de renouveau, la nouvelle composition de l'équipe administrative et du conseil vous assure que nous poursuivrons le travail afin d'optimiser les ressources de la municipalité pour que chaque citoyen de Saint-Édouard en bénéficie. La Municipalité de Saint-Édouard est en bonne santé financière et continuera de bien aller dans les années à venir.*



*Alexandre Bastien, maire*